

LA CONSOMMATION DE CANNABIS À MONTRÉAL SUIVANT LA LÉGALISATION

Évolution de la situation montréalaise
de **2018 à 2022**

LA CONSOMMATION DE CANNABIS À MONTRÉAL SUIVANT LA LÉGALISATION

Évolution de la situation montréalaise, de 2018 à 2022

Une production de la Direction régionale de santé publique
du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
1560, Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 4M1
Téléphone : 514 528-2400
Site Web : <https://drsp.santemontreal.qc.ca>

Analyse et rédaction:

Natalia Gutierrez, Danièle Dorval et Judith Archambault

Collaboration

Marie-Pierre Markon

Traitement des données

Audrey Lozier-Sergerie, Yves Jalbert

Conseiller en communication

Francis Picard-Dufresne

Graphisme

Annick Bonin

Mise en page

Ana Caraus

© Gouvernement du Québec, 2023

ISBN 978-2-550-96097-3 (en ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

Table des matières

Mot de la directrice	1
Faits saillants	2
Introduction	4
Méthodologie	5

1. Consommation du cannabis

1.1 Prévalence de la consommation de cannabis	6
1.2 Prévalence de la consommation selon certaines caractéristiques socioéconomiques	8

2. Pratiques de consommation

2.1 Fréquence de consommation du cannabis	9
2.2 Modes de consommation	10
2.3 Contenu en cannabinoïde	12
2.4 Consommation de cannabis avant ou pendant sa journée de travail ou d'étude	13
2.5 Combinaison du cannabis avec alcool ou tabac/nicotine	14
2.6 Conduite sous influence du cannabis	15

3. Transfert du marché illégal au marché légal

3.1 Sources d'approvisionnement du cannabis consommé	16
------------------------------------------------------	----

4. Normes sociales entourant le cannabis à Montréal

4.1 Acceptabilité sociale de la consommation de cannabis	18
4.2 Perception du risque de consommer du cannabis sur la santé	19
4.3 Messages de sensibilisation concernant l'usage du cannabis	20

Synthèse	21
Conclusion	25
Bibliographie	26

Mot de la directrice

La consommation de cannabis à des fins non médicales est maintenant légale au Canada depuis cinq ans. La légalisation du cannabis a pour but de protéger la santé publique et d'assurer la sécurité du public. Le gouvernement du Québec a opté pour un encadrement strict du cannabis dont la mise en place d'un modèle de vente entièrement public de la Société québécoise du cannabis (SQDC).

La directrice régionale de santé publique compte parmi ses responsabilités celle de suivre et de faire connaître l'état de santé de la population sur son territoire incluant les déterminants de la santé. La consommation de substances psychoactives (alcool, tabac/nicotine, cannabis, etc.) est un déterminant de la santé sur lequel agit la santé publique. L'application de politiques publiques encadrant les substances psychoactives légales influence la consommation de celles-ci, mais aussi les normes sociales associées.

J'ai le plaisir de vous présenter ce portrait régional de l'évolution des comportements et des normes sociales à l'égard du cannabis à Montréal. Certaines pistes d'action sont présentées afin d'orienter et de renforcer les efforts déployés pour retarder l'initiation chez les jeunes, prévenir la consommation problématique et réduire les méfaits chez les personnes qui en font usage sur le territoire montréalais.

La directrice régionale de santé publique,

A handwritten signature in black ink that reads "Mylène Drouin". The signature is written in a cursive, flowing style.

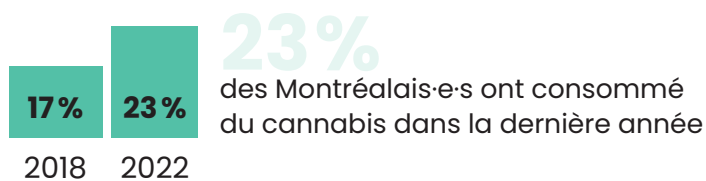
Mylène Drouin, M.D., FRCP

LA CONSOMMATION DE CANNABIS À MONTRÉAL, SUIVANT LA LÉGALISATION

FAITS SAILLANTS

Depuis la légalisation du cannabis en 2018, les données de l'Enquête québécoise sur le cannabis (éditions 2018 à 2022) permettent de suivre l'évolution de la consommation de cannabis et des pratiques associées au sein de la population montréalaise.

Une hausse de la consommation



Une évolution différente de la consommation selon le groupe d'âge

- **Hausse observée** chez les 35-44 ans et 55 ans et +
- **Aucune hausse constatée** chez les 15-17 et 18-24 ans

Une modification des pratiques de consommation

→ La fréquence de consommation (au quotidien, régulièrement, à l'occasion, etc.) n'a pas changé.

→ Les modes de consommation se sont diversifiés depuis la légalisation :



FUMER

2018 – 93%
2022 – 80%

En baisse, mais toujours le plus populaire



MANGER

2018 – 38%
2022 – 36%

Aucun changement significatif, 2^e plus populaire



GOUTTES ORALES

2019 – 17%
2022 – 34%

En hausse



BOISSON

2018 – 6%
2022 – 21%

En hausse



CAPSULES

2019 – 5%
2022 – 17%

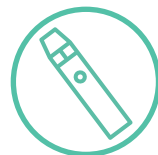
En hausse



VAPORISER

2019 – 17%
2022 – 19%

Aucun changement significatif



VAPOTER

2019 – 16%
2022 – 20%

Aucun changement significatif

À noter que les répondants peuvent rapporter plus d'un mode de consommation.

Un transfert du marché illégal au marché légal

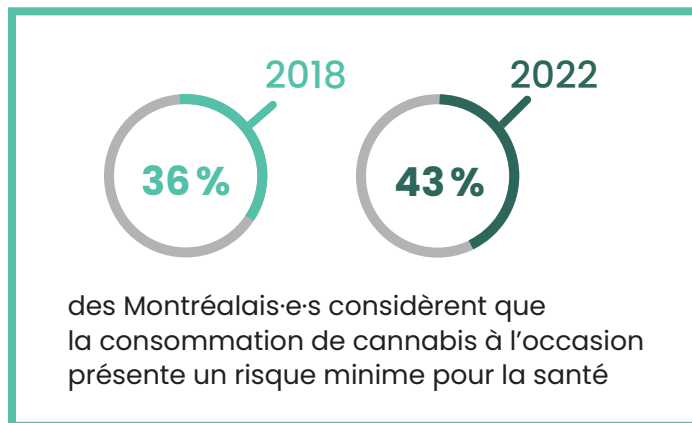
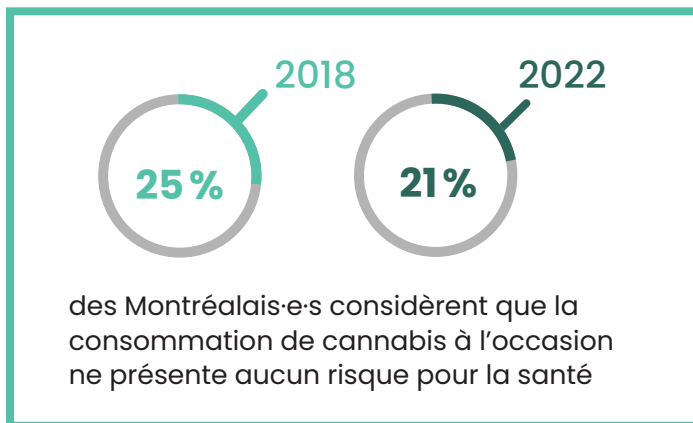


Des normes sociales qui se transforment

→ L'acceptabilité sociale a augmenté significativement:



→ La perception du risque a augmenté:



Selon ce portrait régional, l'encadrement strict du cannabis au Québec, incluant la mise en place d'un modèle de vente non axé sur le libre marché, a permis le transfert des consommateur-trice-s vers le marché légal, tout en évitant une augmentation de la consommation chez les jeunes.

La Direction régionale de santé publique espère que la diffusion de ces résultats contribuera à une meilleure connaissance de la réalité montréalaise et à soutenir les efforts en prévention et réduction des méfaits liés à la consommation de cannabis à Montréal.

Introduction

L'objectif de ce rapport est de dresser un portrait de la consommation de cannabis et des comportements associés à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis le 17 octobre 2018. L'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) menée annuellement depuis 2018, permet de suivre l'évolution d'indicateurs fiables et variés au sein de la population de 15 ans et plus de la région (RSS) de Montréal.

En comparant les données issues des éditions de 2018, 2019 et 2022, il est possible de mesurer si certaines pratiques de consommation de cannabis ont pu être modifiées en fonction des nouvelles dispositions de la législation, notamment, l'âge légal de consommation et le lieu d'approvisionnement, et ce, de manière à tendre vers une consommation à moindre risque.

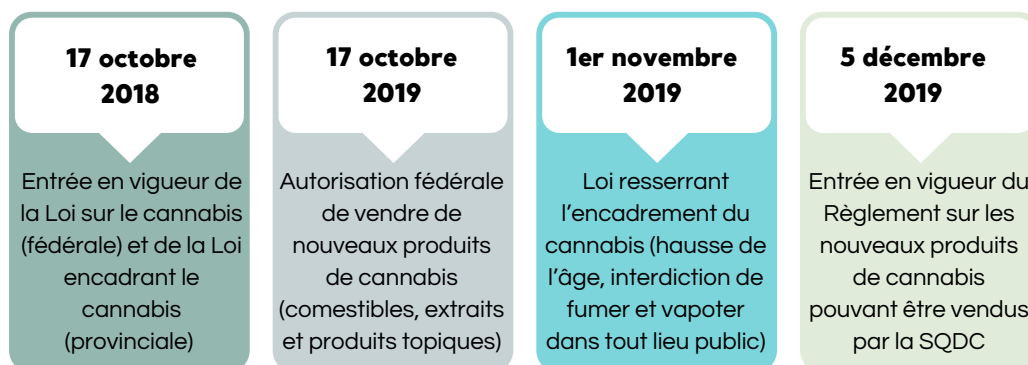
La Direction régionale de santé publique espère que la diffusion de ces résultats contribue à une meilleure connaissance de la réalité montréalaise quant à la consommation de cannabis et aux comportements associés depuis la légalisation du cannabis.

Les sections 1 et 2 se penchent sur l'évolution de la prévalence de la consommation de cannabis selon certaines caractéristiques démographiques et socioéconomiques ainsi que sur les pratiques de consommation. La section 3 porte sur l'évolution du transfert du marché illégal vers le marché légal pour la région montréalaise. Enfin, la section 4 examine l'évolution de l'opinion publique de la consommation de cannabis. Par ailleurs, toutes les sections précédentes comprennent aussi une brève analyse des résultats de l'édition de 2022.

Trois objectifs principaux de la légalisation du cannabis au Québec (MSSS, 2021):

- 1** Protéger la santé et assurer la sécurité des personnes particulièrement des groupes les plus vulnérables, dont les jeunes
- 2** Prévenir l'initiation au cannabis surtout chez les adolescents, les jeunes adultes et les groupes vulnérables
- 3** Stimuler le transfert des consommateurs vers le marché licite

Encadrement du cannabis au Québec



Méthodologie

L'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) menée annuellement^[1] depuis 2018 soit, avant la légalisation du cannabis, par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), permet de recueillir des données autodéclarées sur la consommation de cannabis de la population du Québec âgée de 15 ans et plus, ainsi qu'à l'échelle régionale de Montréal.

Pour brosser un portrait montréalais prépost légalisation du cannabis, il a été choisi de seulement comparer les données de 2018 ou 2019 à celles de 2022. En effet, la crise sanitaire de la COVID 19 a probablement eu un effet sur la consommation de cannabis. À la suggestion de l'ISQ, concepteur de l'enquête, le choix de comparer seulement les données de ces deux années a été privilégié.

L'édition de 2022 a inclus des ajouts de question comme c'est le cas, d'une part, pour la consommation de cannabis avant et pendant une journée de travail ou d'études et, d'autre part, sur l'exposition de la population aux campagnes d'éducation ou messages de santé ou de sécurité publique.

Les résultats des analyses bivariées permettent d'obtenir des données descriptives de la situation. Des tests statistiques de comparaison de l'indicateur pour les variables de croisement ont été effectués. Lorsque les proportions sont qualifiées de différentes, cela indique qu'il y a une différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 %. Il est à noter que deux proportions qui semblent différentes peuvent ne pas l'être d'un point de vue statistique à cause notamment de la faible taille de l'échantillon montréalais. Dans ces cas, si une différence significative est observée pour le Québec selon des données similaires, on peut parler d'une tendance pour la région de Montréal que l'on peut soutenir par la situation du Québec.

Il faut demeurer prudent dans l'interprétation des résultats présentés dans ce rapport. En effet, si les analyses peuvent permettre d'évaluer des associations entre différentes variables à l'étude, il n'est pas possible de conclure à un lien de causalité. Tous les pourcentages ont été arrondis à l'unité près. Par ailleurs, les estimations obtenues présentent toujours un niveau d'imprécision. Des notes de mise en garde sont présentées à cet effet sous les figures.

[1] Compte tenu de la pandémie de COVID-19, l'édition de l'EQC 2020 a été annulée.



1. Consommation de cannabis

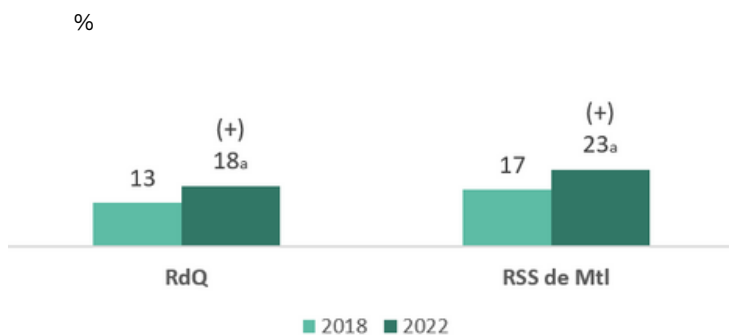
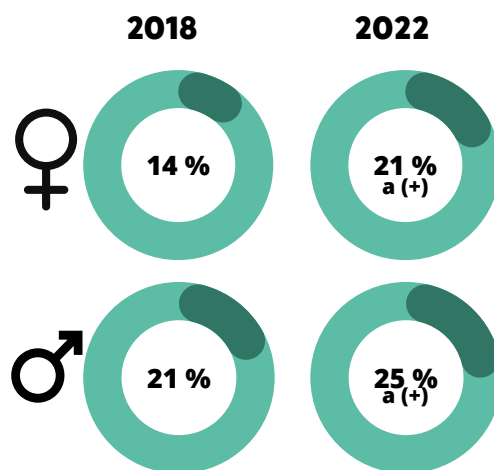
1.1 Prévalence de la consommation

Évolution de 2018 à 2022

On constate :

- Une augmentation significative de la proportion des personnes ayant consommé du cannabis, passant de moins de 1 personne sur 5 (17 %) à plus de 1 personne sur 5 (23 %). Le même constat est observé dans le reste du Québec, 13 % c. 18 %. De plus, la prévalence de la consommation de cannabis à Montréal demeure toujours supérieure à celle du reste du Québec (figure 1).
- Que l'augmentation est significative tant chez les femmes (14 % c. 21%) que chez les hommes (21 % c. 25 %) (figure 1).
- Que l'augmentation est aussi significative parmi les populations âgées de 35 à 54 ans (14 % c. 23 %) et de 55 ans et plus (6 % c. 10 %). Chez les jeunes de 25 à 34 ans, on observe une tendance à la hausse (29 % c. 37 %) [2] (figure 2).
- Aucun changement significatif de la consommation de cannabis chez les jeunes adultes montréalais entre 2018 et 2022 avec 33 % chez les 18-20 ans et 42 % chez les 21-24 ans (figure 2).

Figure 1
Proportion de la population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, selon le genre, région de Montréal et reste du Québec, 2018 et 2022



(+) Exprime une différence significative à la hausse entre l'édition de 2018 et de 2022 au seuil de 0,05.

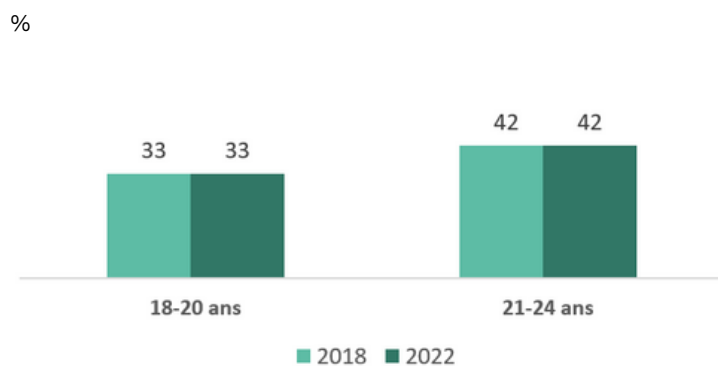
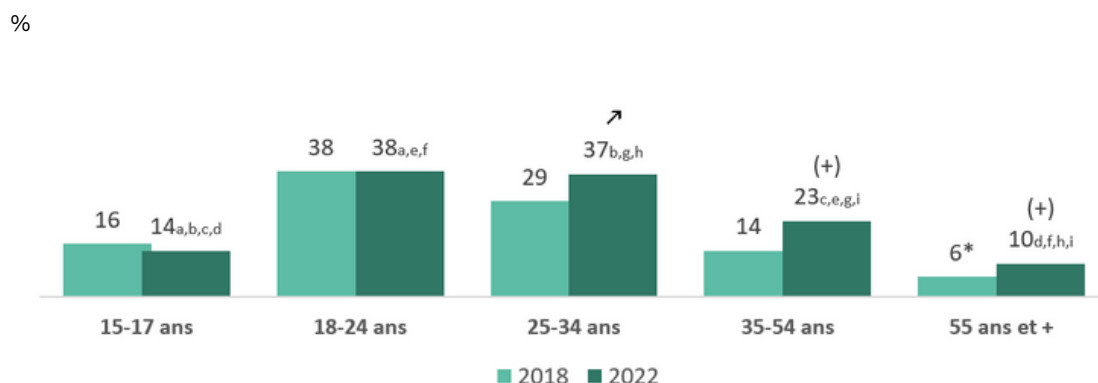
a, b... Le même exposant exprime une différence significative au seuil de 0,05 entre les valeurs de 2022 pour une variable.

Source : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC), éditions de 2018 et de 2022, Institut de la statistique du Québec.

[2] Une différence significative entre 2018 et 2022 pour l'ensemble du Québec est observée (26 % c. 37 %)

Figure 2

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, selon le groupe d'âge; région de Montréal; 2018 et 2022



Hausse de l'âge légal :
 À partir du 1er janvier 2020, l'âge légal pour acheter du cannabis, en posséder et en consommer est passé de 18 à 21 ans

Constats de l'EQC 2022

Parmi les Montréalais de 15 ans et plus:

- Il y a davantage d'hommes que de femmes qui ont consommé du cannabis, soit environ 1 homme sur 4 (25 %), comparativement à environ 1 femme sur 5 (21 %) (figure 1).
- C'est parmi la population âgée de 18 à 24 ans (38 %) et de 35 à 53 ans (37 %) où l'on enregistre la proportion la plus élevée qui consomme du cannabis, avec près de 4 personnes sur 10 (figure 1).

(+) Exprime une différence significative à la hausse entre l'édition de 2018 et de 2022 au seuil de 0,05.

↗ Exprime une tendance à la hausse, entre l'édition de 2018 et de 2022 pour la région de Montréal, que l'on peut confirmer par la situation similaire pour l'ensemble du Québec.

a, b... Le même exposant exprime une différence significative au seuil de 0,05 entre les valeurs de 2022 pour une variable.

Source : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC), éditions de 2018 et de 2022, Institut de la statistique du Québec.

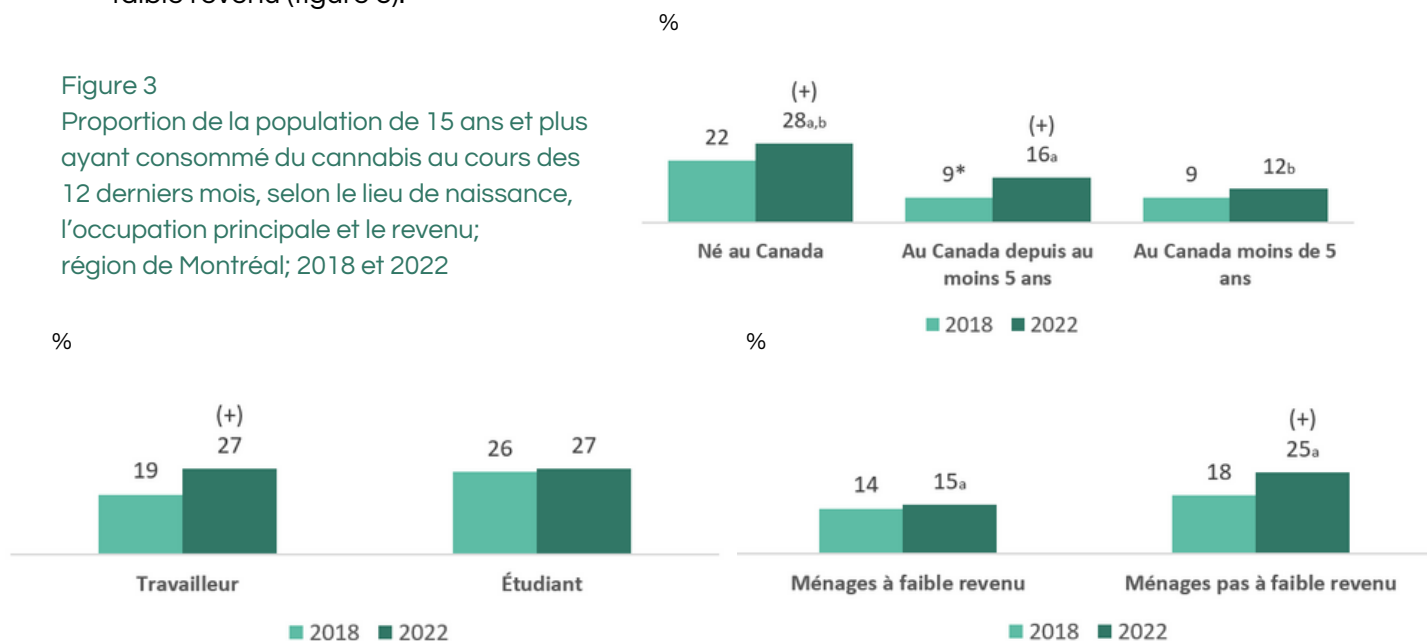
1.2 Prévalence de la consommation selon certaines caractéristiques socioéconomiques

Évolution de 2018 à 2022

On constate :

- Une hausse, selon le lieu de naissance, de la consommation de cannabis chez les personnes nées au Canada (22 % c. 28 %) et parmi celles arrivées au Canada depuis au moins 5 ans (9 % c. 16 %) (figure 3).
- Une hausse selon l'occupation principale de la consommation de cannabis parmi les travailleurs (19 % c. 27 %); aucun changement significatif pour les personnes dont l'occupation principale était les études (figure 3).
- Une progression selon la situation du revenu de la proportion de la population qui consomme, parmi les ménages n'ayant pas un faible revenu (18 % c. 25 %) contrairement à celle ayant un faible revenu (figure 3).

Figure 3
Proportion de la population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, selon le lieu de naissance, l'occupation principale et le revenu; région de Montréal; 2018 et 2022



Constats de l'EQC 2022

Parmi les Montréalais de 15 ans et plus :

- la consommation de cannabis est rapportée plus fréquemment chez les Montréalais nés au Canada que chez ceux nés dans un autre pays d'arrivée récente ou plus de 5 ans (28% c. 12% et 16%) (figure 3)
- aucune différence significative observée entre les consommateurs qui travaillent comparativement à ceux qui étudient (27 %) (figure 3)
- la population sans problèmes de revenu est plus nombreuse à consommer du cannabis comparativement à celle plus démunie (25 % c. 15 %) (figure 3).

(+) Exprime une différence significative à la hausse entre l'édition de 2018 et de 2022 au seuil de 0,05.

a, b... Le même exposant exprime une différence significative au seuil de 0,05 entre les valeurs de 2022 pour une variable.

Source : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC), éditions de 2018 et de 2022, Institut de la statistique du Québec.



2. Pratiques de consommation

2.1 Fréquence de consommation de cannabis

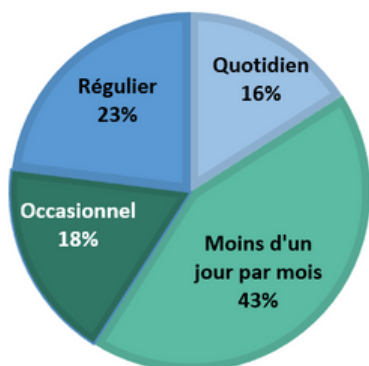
Évolution de 2018 à 2022

- On ne constate aucune variation significative de la fréquence de consommation entre 2018 et 2022. En effet, les proportions sont demeurées sensiblement les mêmes selon chacune des catégories de consommation (figure 4).

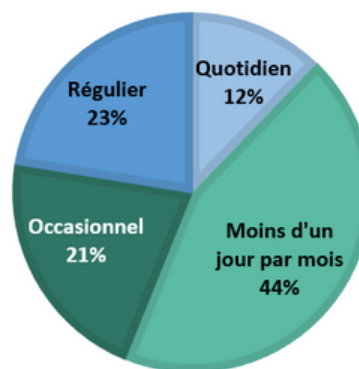
Figure 4

Répartition de population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de 12 derniers mois selon la fréquence de consommation, région de Montréal, 2018 et 2022

2018



2022



Constats de l'EQC 2022

La fréquence de consommation de cannabis parmi la population de 15 ans et plus de la région de Montréal au cours de la dernière année montre :

- Que la majorité des individus a une faible consommation, les deux tiers (66 %) consomment occasionnellement ou moins d'un jour par mois, tandis que l'autre tiers consomment de manière régulière ou quotidienne (figure 4).
- Une consommation régulière plus importante parmi les hommes (30 %) que parmi les femmes (14 %) (données non présentées)
- Que les données ne permettent pas de détecter de différence significative dans la fréquence de consommation selon le lieu de naissance, l'occupation principale ou la situation de faible revenu des consommateurs (données non présentées).

2.2 Modes de consommation

Le cannabis peut se consommer selon différents modes. Dès l'EQC 2019, la liste des modes de consommation énumérés dans le questionnaire a été élargie afin de refléter les produits de cannabis nouvellement autorisés par la Loi. De plus, pour suivre de près les différentes pratiques de consommation, la vaporisation et le vapotage sont devenus deux modes distincts. Pour les modes vaporisation, vapotage, ingestion par capsule ou consommation sous forme de gouttes orales, la comparaison des données de 2022 s'est faite avec l'édition de 2019.



Définitions de certains modes de consommation :

Vaporiser : consommer du cannabis séché ou d'extraits concentrés dans des dispositifs électroniques prévus à cet effet.

Vapoter e-liquide : consommer des extraits de cannabis liquides contenus dans des cartouches ou dispositifs jetables.

« Dabbing » : utiliser une petite quantité (un dab) d'extrait de cannabis solide et le vaporiser rapidement à une température élevée.

À noter que les répondants peuvent indiquer plus d'un mode de consommation.

Évolution de 2018 à 2022

On constate:

- Une diminution de la proportion de consommateurs qui ont fumé du cannabis (93 % c. 80 %) (figure 5).
- Une augmentation de la proportion de consommateurs ayant pris du cannabis sous forme de boisson (6 % c. 21 %), sous forme de capsule (5 % c. 17 %) et sous forme de gouttes orales (17 % c. 34 %) (figure 5).
- Une augmentation de la proportion de consommateurs ayant multiplié les modes de consommation (47 % deux ou trois modes, 17 % plus de trois modes) et inversement une diminution de la proportion de consommateur optant pour un seul mode de consommation (figure 6).

Constats de l'EQC 2022

- Parmi les Montréalais ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, 4 personnes sur 5 (80 %) le fument (figure 5).
- Les deux autres modes de consommation populaires sont la consommation de produits comestibles (36 %) et la consommation par gouttes orales (34 %) (figure 5).
- Près du deux tiers des consommateurs de Montréal choisissent d'utiliser plus d'un mode de consommation (64 %) (figure 6).

Figure 5

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, selon le mode de consommation; région de Montréal; 2018, 2019 et 2022

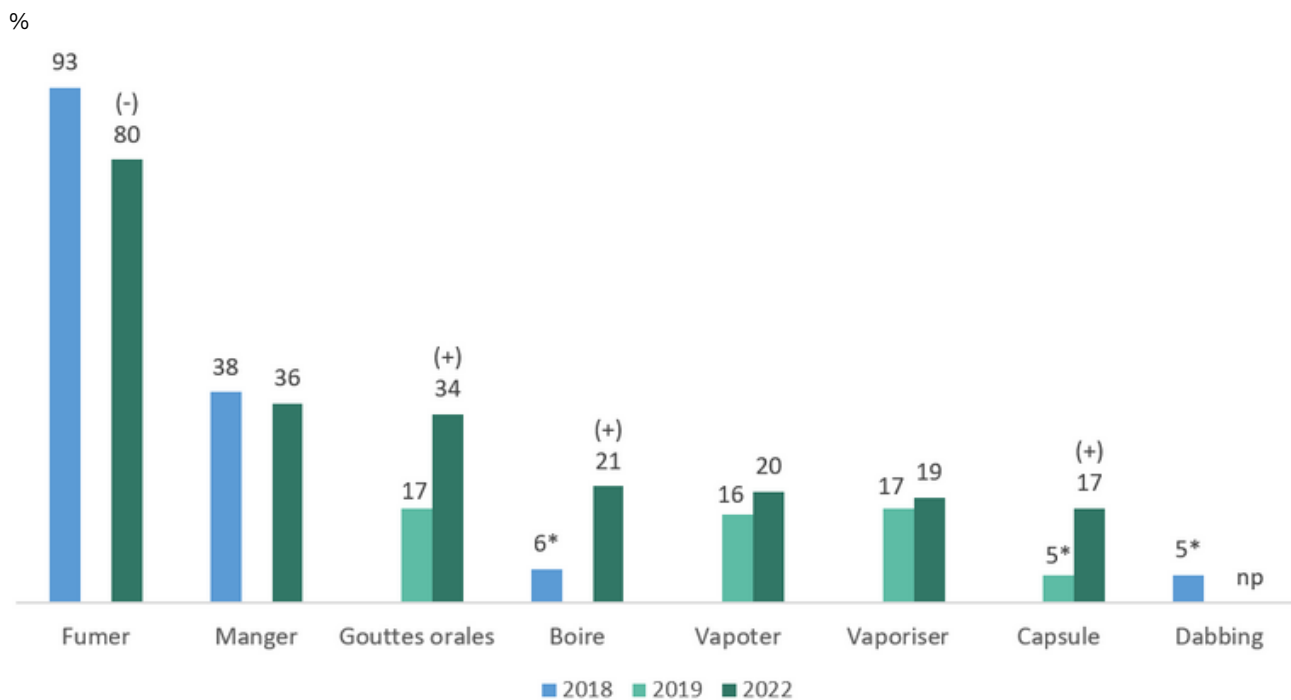
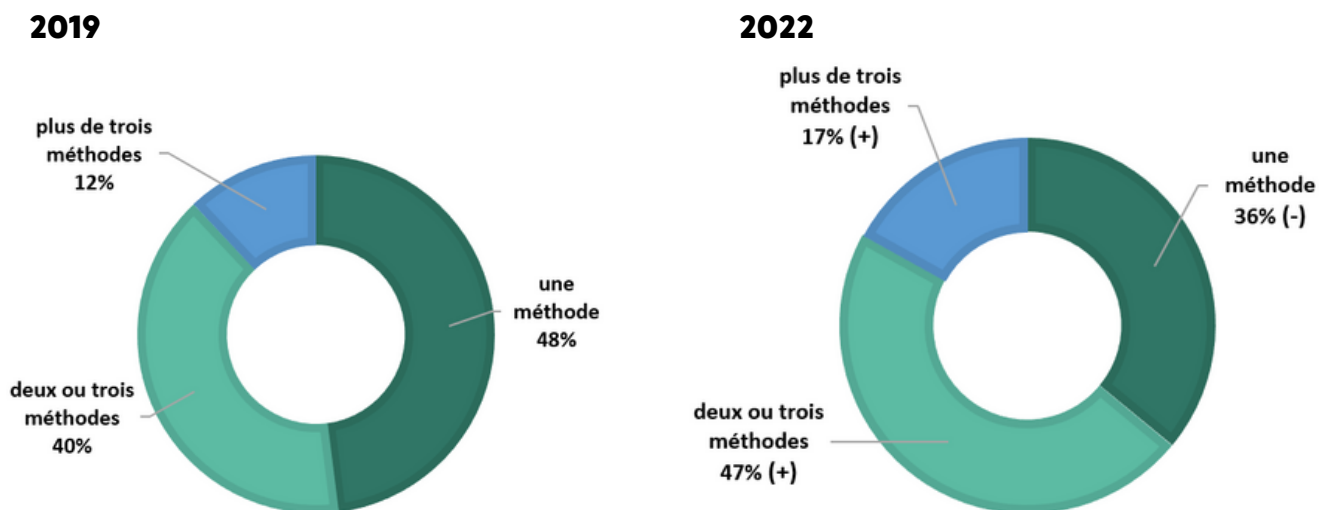


Figure 6

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, selon un ou plusieurs modes de consommation; région de Montréal; 2019 et 2022



(+) Exprime une différence significative à la hausse entre l'édition de 2018 et de 2022 au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit être interprétée avec prudence.

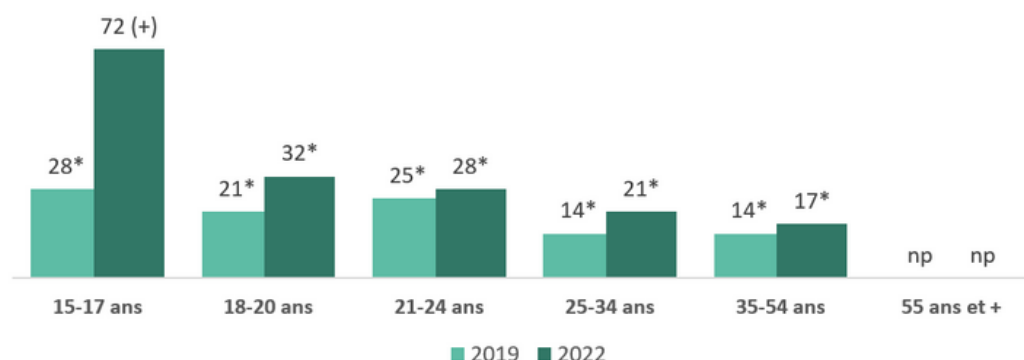
np Données non présentées, effectifs trop faibles

Source : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC), éditions de 2018 et de 2022, Institut de la statistique du Québec.

Figure 7

Évolution de la consommation de cannabis par vapotage selon l'âge; région de Montréal; 2019 à 2022

%



Phénomène du vapotage

Parmi l'ensemble des consommateurs montréalais de 15 ans et plus, les données de 2019 et de 2022 n'indiquent aucun changement statistiquement significatif quant à la proportion de consommateurs déclarant vapoter du cannabis, passant de 16 % à 20 % (figure 5).

En ce qui a trait à l'évolution de cette pratique de consommation selon les différents groupes d'âge, l'ampleur du phénomène est observable chez les 15-17 ans de Montréal passant de 28 % en 2019 à 72 % en 2022 (figure 7).

2.3 Contenu en cannabinoïdes

Évolution de 2019 à 2022

On constate :

- Une augmentation de la proportion des personnes ayant indiqué avoir utilisé des produits avec un contenu affichant exclusivement ou plus de THC que de CBD (31 % c. 40 %) (figure 8).
- Une diminution de la proportion des individus qui ne connaissent pas la teneur en THC dans le cannabis consommé (48 % c. 29 %) (figure 8).

Concentration cannabinoïdes

Mesure si les consommateurs connaissent la teneur en cannabinoïdes (THC et CBD) contenue dans les produits de cannabis utilisés.

Cette information n'est disponible qu'à partir de l'édition 2019 de l'EQC.

(+) Exprime une différence significative à la hausse entre l'édition de 2018 et de 2022 au seuil de 0,05.

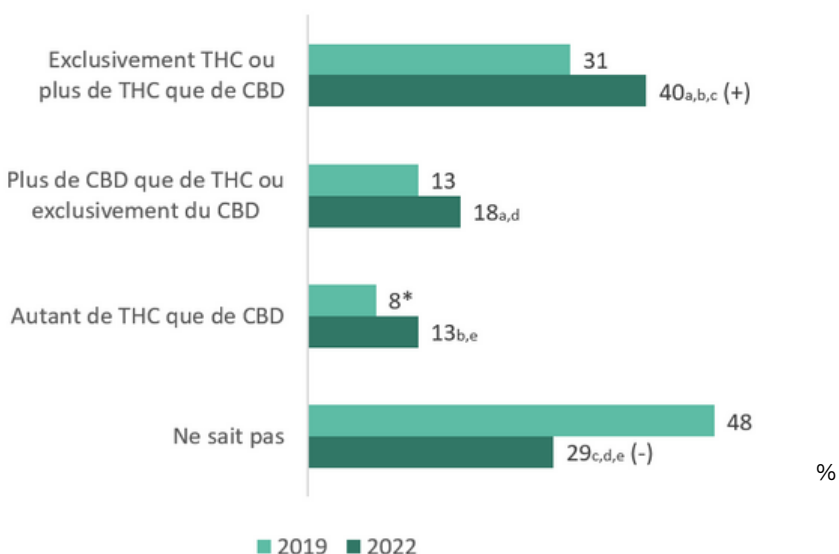
* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit être interprétée avec prudence.

np Données non présentées, effectifs trop faibles

Source : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC), éditions de 2018 et de 2022, Institut de la statistique du Québec.

Figure 8

Répartition de la population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, selon le contenu en cannabinoïdes (quantité de THC/CBD) dans les produits de cannabis utilisés; région de Montréal; 2019 et 2022



Constats de l'EQC 2022

Parmi la population des 15 ans et plus de la région de Montréal qui consomme, les analyses montrent qu'au cours de la dernière année :

- 4 personnes sur 10 mentionnent avoir consommé du cannabis contenant exclusivement ou plus de THC que de CBD (figure 8)
- Moins du tiers (29 %) des personnes qui consomment ne sont pas en mesure de savoir quelle est la concentration de THC contenue dans le produit utilisé (figure 8).

2.4 Consommation de cannabis avant ou pendant la journée de travail ou d'étude

La consommation de cannabis avant ou pendant la journée de travail ou d'étude est une pratique de consommation pouvant possiblement poser des risques. Cette information a été demandée pour la première fois dans l'édition 2022 de l'EQC.

Constats de l'EQC 2022

Parmi la population des 15 ans et plus de la région de Montréal qui consomme, les analyses montrent qu'au cours de la dernière année :

- La très grande majorité (83 %) ne fait jamais usage du cannabis juste avant ou pendant la journée de travail ou d'études (figure 9).

(+)(-) Exprime une différence significative à la hausse ou à la baisse entre l'édition de 2018 et de 2022 au seuil de 0,05.

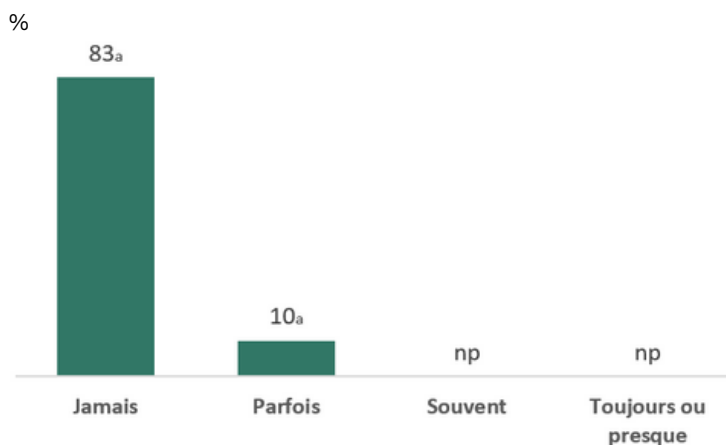
a, b... Le même exposant exprime une différence significative au seuil de 0,05 entre les valeurs de 2022 pour une variable.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit être interprétée avec prudence.

Source : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC), éditions de 2018 et de 2022, Institut de la statistique du Québec.

Figure 9

Proportion de la population de 15 ans et plus qui consomme de cannabis selon la fréquence de consommation juste avant ou pendant la journée de travail ou d'étude, au cours des 12 derniers mois. Montréal, 2022



2.5 Consommation combinée: cannabis et alcool ou cannabis et tabac/nicotine (vapotage)

Évolution de 2018 à 2022

On observe une baisse de cette pratique de consommation tant pour la combinaison avec l'alcool (82 % en 2018 c. 73 % en 2022) qu'avec le tabac/nicotine (54 % en 2018 c. 34 % en 2022) (figure 10).

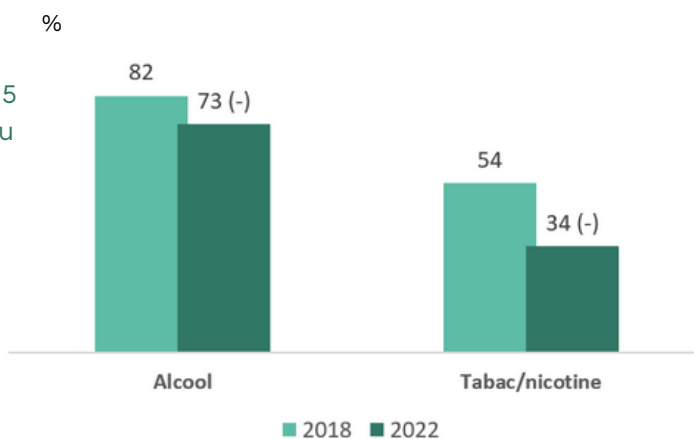
Constats de L'EQC 2022

Parmi la population des 15 ans et plus de la région de Montréal qui consomme, les analyses montrent qu'au cours de la dernière année :

- Environ sept consommateurs de cannabis sur 10 (73 %) en ont consommé en combinaison avec de l'alcool (figure 10).
- Un peu plus du tiers (34 %) des consommateurs de cannabis en ont consommé en combinaison avec du tabac/nicotine (figure 10).

Figure 10

Proportion des consommateurs de cannabis de 15 ans et plus qui l'ont combiné avec de l'alcool ou du tabac au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Montréal, 2018 et 2022



(-) Exprime une différence significative à la baisse entre l'édition de 2018 et de 2022 au seuil de 0,05.

a, b... Le même exposant exprime une différence significative au seuil de 0,05 entre les valeurs de 2022 pour une variable.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit être interprétée avec prudence.

Source : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC), éditions de 2018 et de 2022, Institut de la statistique du Québec.

2.6 Conduite sous l'influence du cannabis

Évolution de 2018 à 2022

On constate :

- une baisse de neuf points de pourcentage de la proportion des personnes ayant conduit un véhicule à moteur moins de 2 heures après avoir consommé (18 % c. 9* %) (figure 11)
- une diminution de la proportion des personnes ayant pris place dans un véhicule à moteur conduit par une personne ayant consommé moins de 2 heures précédant la conduite (10 % c. 6 %) (figure 12).

Conduite sous l'influence du cannabis

Mesure la prévalence de la conduite d'un véhicule motorisé (ex. voiture, motoneige, bateau) sous l'influence du cannabis.

Édition 2018 à 2021, dans les 2 heures précédant la conduite

Édition 2022 ne fait plus référence au fait d'avoir consommé moins de 2 heures avant la conduite d'un véhicule motorisé, non comparable aux données des éditions précédentes.

Figure 11

Proportion de la population de 15 ans ou plus ayant conduit un véhicule motorisé sous l'influence du cannabis au cours des 12 derniers mois; région de Montréal, 2018, 2021 et 2022

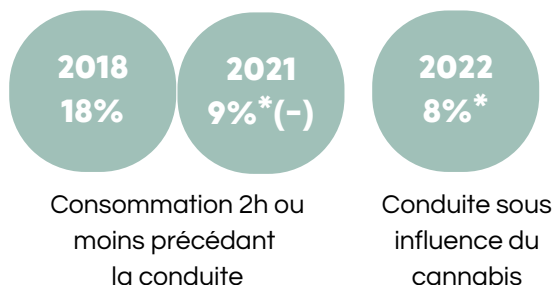
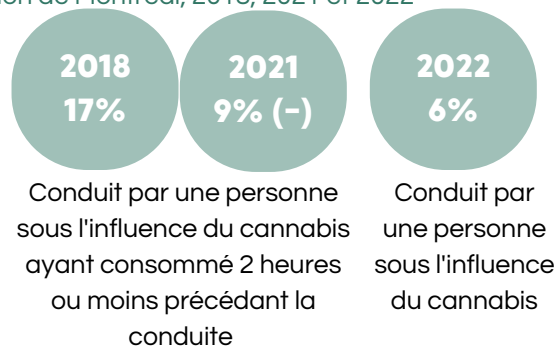


Figure 12

Proportion de la population de 15 ans ou plus ayant pris place, au cours des 12 derniers mois, dans un véhicule motorisé conduit par une personne étant sous l'influence du cannabis; région de Montréal, 2018, 2021 et 2022



Constats de l'EQC 2022

Parmi la population des 15 ans et plus de la région de Montréal qui consomme, les analyses montrent qu'au cours de la dernière année :

- Plus de 9 personnes sur 10 (92 %) n'ont pas conduit sous l'influence du cannabis (figure 11)
- Moins de 1 personne sur 10 (6 %) a signifié avoir pris place dans un véhicule motorisé conduit par une personne étant sous l'influence du cannabis (figure 12).

(-) Exprime une différence significative à la baisse entre l'édition de 2018 et de 2022 au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit être interprétée avec prudence.

Source : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC), éditions de 2018 et de 2022, Institut de la statistique du Québec.



3. Transfert du marché illégal au marché légal

Source d'approvisionnement

Évolution de 2018 à 2022

L'évolution est différente pour chacune des quatre sources principales d'approvisionnement du cannabis :

- Auprès de la Société québécoise du cannabis (SQDC), il y a eu une hausse de 25 points de pourcentage de 2019 à 2022 (46 % c. 68 %).
 - Toutefois, cette augmentation est seulement observée auprès des personnes âgées de 21 ans et plus (47 % c. 72 %). En effet, les personnes âgées de 15 à 20 ans ont eu tendance à moins fréquenter la SQDC pour se procurer le cannabis (35 % en 2019 c. 23 % en 2022) [3] (figure 13).
- Auprès d'un détaillant officiel d'une autre province, il y a eu une hausse de 2019 à 2022 (7 % c. 14 %).
 - Selon l'âge, la proportion a progressé significativement, passant de 7 % à 15 % pour les personnes âgées de 21 ans et plus. Or, chez les jeunes âgés de 15 à 20 ans (*4 % c. *6 %) on parle plutôt d'une tendance [4] (figure 13).
- Auprès de la famille, amis.es, ou connaissances, une baisse est enregistrée passant de 79 % à 44 % de 2018 à 2022.
 - Selon l'âge, c'est une baisse de 37 points de pourcentage observée parmi les personnes âgées de 21 ans et plus (78 % à 41 %). Par ailleurs, chez les personnes âgées de 15 à 20 ans, on ne détecte pas une différence significative (86 % c. 79 %) (figure 13)
- Auprès d'un fournisseur illégal, la proportion est passée de 27 % à 7 % de 2018 à 2022.
 - Selon l'âge, on constate une diminution de 24 points de pourcentage pour les personnes âgées de 21 ans et plus (30 % c.*6 %). Toutefois, on ne peut pas conclure à un changement significatif parmi les personnes âgées de 15 à 20 ans (*22 % c. *17 %) (figure 13).

À noter que la source d'approvisionnement par culture à domicile est restée stable à 3* % entre 2018 et 2022 (donnée non présentée).

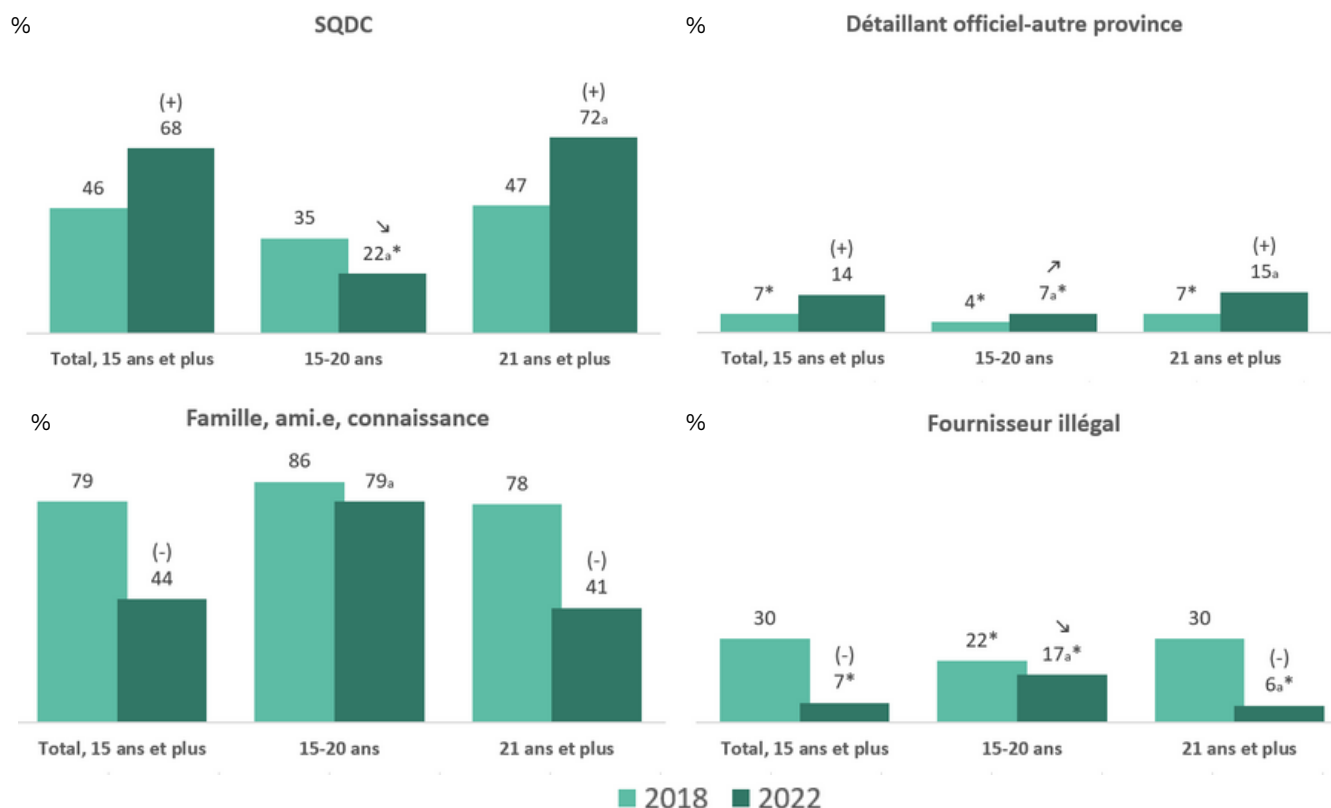


[3] Une différence significative de 2018 à 2021 est observée pour l'ensemble du Québec (35 % c. 23 %)

[4] Une différence significative de 2018 à 2021 est observée pour l'ensemble du Québec (*4 % c. *7 %)

Figure 13

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, selon les quatre principales sources d'approvisionnement; région de Montréal; 2018, 2019 et 2022



Constats de l'EQC 2022

Parmi la population des 15 ans et plus de la région de Montréal qui consomme, les analyses ventilées selon l'âge montrent qu'au cours de la dernière année :

- La population âgée de 21 ans et plus s'est davantage tournée vers la SQDC (72 %) pour obtenir du cannabis comparativement aux autres principales sources d'approvisionnement, soit 41 % auprès de la famille, amis.es ou connaissances, 15 % auprès d'une source légale dans une autre province et moins de 1 personne sur 10 (6 %) auprès d'un fournisseur illégal (figure 13)
- Les jeunes âgés de 15 à 20 ans ont pu compter principalement sur la famille, un.e ami.e ou connaissances pour avoir accès au cannabis (79 %). Bien qu'il soit illégal pour la SQDC ou pour un détaillant officiel d'une autre province de vendre du cannabis à des personnes de moins de 21 ans, respectivement 23 % et 7 % ont mentionné avoir passé par ces derniers pour en faire l'acquisition (figure 13).
- Les jeunes âgés de 15 à 20 ans se sont approvisionné davantage auprès d'un fournisseur illégal 17 % comparativement à 6 % pour les personnes âgées de 21 ans et plus (figure 13).

(+) (-) Exprime une différence significative à la hausse ou à la baisse entre l'édition de 2019 et de 2022 au seuil de 0,05.

↘ Tendence à la baisse pour la région de Montréal, que l'on peut confirmer par la situation similaire pour l'ensemble du Québec.

a, b Le même exposant exprime une différence significative au seuil de 0,05 entre les valeurs de 2022 pour une variable.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit être interprétée avec prudence.

Source : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC), éditions de 2018 et de 2022, Institut de la statistique du Québec.



4. Normes sociales entourant le cannabis

4.1 Acceptabilité sociale de la consommation de cannabis à des fins non médicales

Acceptabilité sociale de la consommation de cannabis à des fins non médicales

Mesure la perception de la population à l'égard de la consommation occasionnelle du cannabis (3 jours ou moins par mois) à des fins non médicales.

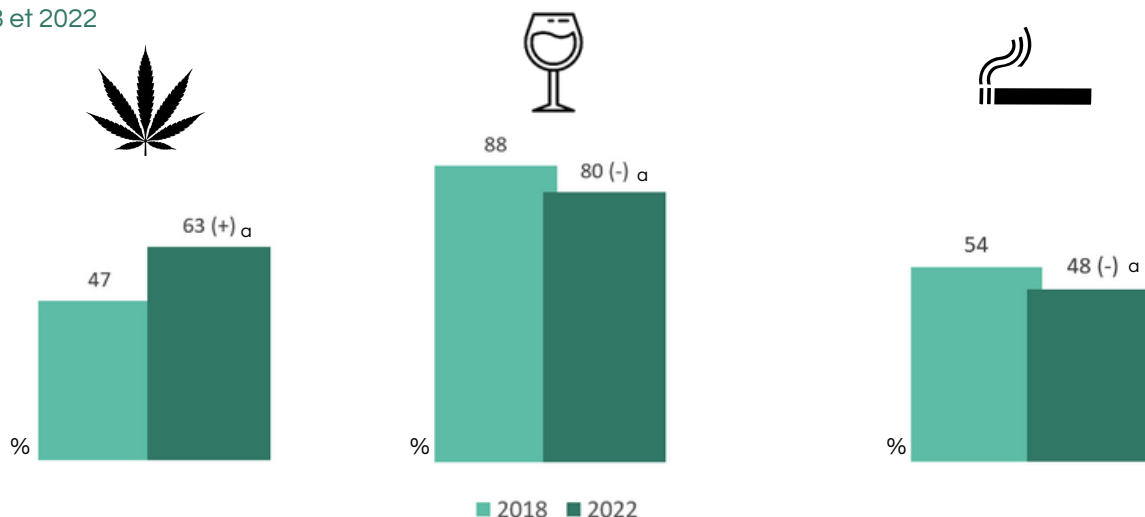
Évolution de 2018 à 2022

On constate :

- Une augmentation de la proportion des Montréalais de 15 ans et plus ayant mentionné qu'il est acceptable de consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales (63 % en 2022 c. 47 % en 2018) (figure 14). L'évolution est comparable dans le reste du Québec (63 % en 2022 c. 52 % en 2018 – donnée non présentée).
- Une augmentation de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales au sein des différents groupes d'âge de 18 ans et plus. Chez les jeunes âgés de 15 à 34 ans, il s'agit plutôt d'une tendance à la hausse, en raison d'un constat basé sur une différence significative observée pour l'ensemble du Québec [5] (données non présentées).
- Une nette progression de l'acceptabilité sociale à la consommation occasionnelle du cannabis à des fins non médicales au sein de la population ayant indiqué ne pas avoir consommé (44 % en 2018 c. 53 % en 2022 – données non présentées).
- Une diminution de l'acceptabilité sociale par la population de la consommation occasionnelle d'alcool et du tabac passant respectivement de 88 % à 80 % et de 54 % à 48 % entre 2018 et 2022 (figure 14).

Figure 14

Proportion de la population de 15 ans et plus croyant qu'il est socialement acceptable d'avoir une consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales, d'alcool ou de tabac; région de Montréal; 2018 et 2022



(+)(-) Exprime une différence significative à la hausse ou à la baisse entre l'édition de 2018 et de 2022 au seuil de 0,05.

a, b Le même exposant exprime une différence significative au seuil de 0,05 entre les valeurs de 2022 pour une variable.

Source : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC), éditions de 2018 et de 2022, Institut de la statistique du Québec.

[5] Une différence significative de 2018 à 2022 pour l'ensemble du Québec est observée (45 % c. 50 %).

Constats de l'EQC 2022

Parmi l'ensemble de la population des 15 ans et plus de la région de Montréal, les analyses montrent qu'au cours de la dernière année :

- près des deux tiers (63%) de la population considèrent qu'il est acceptable de consommer du cannabis occasionnellement, ce qui demeure inférieur à l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle d'alcool (80 %) (figure 14).
- l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle du cannabis est plus répandue chez les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (70 %) et de 25 à 34 ans (76 %) comparativement aux autres groupes d'âge. Cependant, c'est parmi les jeunes âgés de 15 à 17 ans où l'acceptabilité est la moins élevée (51 %) (données non présentées).
- l'acceptabilité sociale est moins importante parmi les personnes qui ne consomment pas en comparaison aux personnes qui consomment, et ce, quelle que soit la fréquence de consommation (données non présentées).

4.2 Perception du risque de consommer du cannabis sur la santé

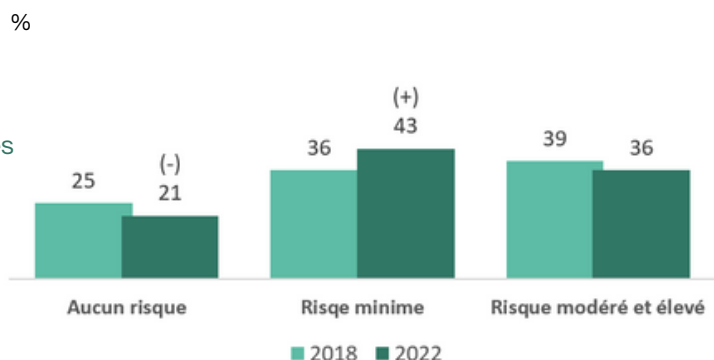
Évolution de 2018 à 2022

On constate :

- Une diminution de la proportion de Montréalais estimant qu'il n'y a aucun risque à la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis (25% en 2018 c. 21% en 2022) (figure 15).
- Une hausse de la proportion de Montréalais estimant qu'il y a un risque minime pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis (36% en 2018 c. 43% en 2022) (figure 15).

Figure 15

Répartition de la population de 15 ans et plus selon le risque perçu pour la santé que courent les personnes qui consomment du cannabis à l'occasion au cours des 12 derniers mois; région de Montréal; 2018 et 2022



(+) (-) Exprime une différence significative à la hausse ou à la baisse entre l'édition de 2018 et de 2022 au seuil de 0,05.

Source : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC), éditions de 2018 et de 2022, Institut de la statistique du Québec.

4.3 Messages de sensibilisation concernant l'usage du cannabis

On constate qu'au cours de la dernière année:

- Environ sept Montréalais sur 10 rapportent avoir vu ou entendu des messages de sensibilisation concernant l'usage du cannabis. La population montréalaise est moins rejointe par les campagnes de sensibilisation que dans le reste du Québec (72 % c. 81 %) (figure 16).
- Les jeunes montréalais ont été les plus exposés aux messages de sensibilisation que les groupes plus âgés, plus précisément 89 % chez les 15-17 ans, 85 % chez les 18-20 ans et 82 % chez les 21-24 ans (figure 17).

Campagne de sensibilisation

Mesure l'exposition de la population à des campagnes d'éducation ou des messages de santé ou de sécurité publique au sujet du cannabis.

Cette information a été demandée pour la première fois dans l'édition 2022 de l'EQC.

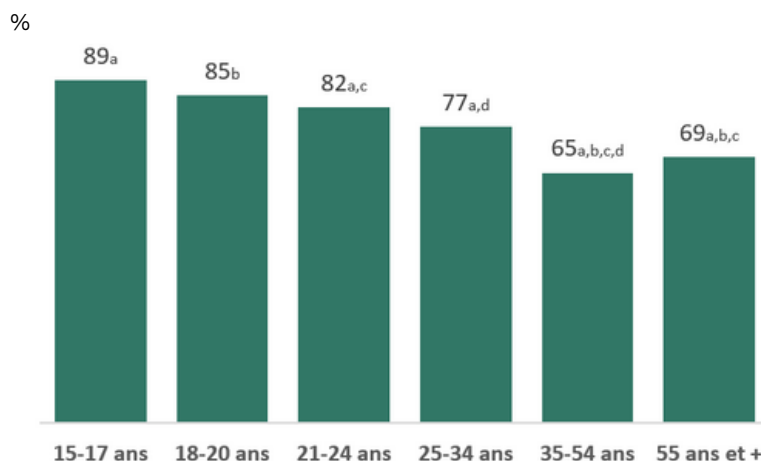
Figure 16

Exposition à des messages de sensibilisation concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois; population de 15 ans et plus; région de Montréal, EQC 2022



Figure 17

Exposition à des messages de sensibilisation concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois, selon l'âge; population de 15 ans et plus; région de Montréal; EQC 2022



a, b,... Le même exposant exprime une différence significative au seuil de 0,05 entre les valeurs de 2022 pour une variable.

Source : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC), éditions de 2018 et de 2022, Institut de la statistique du Québec.

Synthèse

À partir de données issues de l'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) des éditions 2018, 2019 et 2022, un portrait de l'évolution de la consommation de cannabis, des comportements associés et des perceptions relatives à celle-ci pour la région de Montréal est présenté. Ce portrait permet de témoigner de l'évolution des comportements et des normes sociales à l'égard du cannabis à Montréal et ainsi identifier des pistes d'action.

Hausse de la consommation de cannabis et de l'acceptabilité sociales de sa consommation occasionnelle à Montréal

Lorsque l'on compare les données de l'EQC collectées en 2018 avant la légalisation et en 2022 post légalisation, on constate une augmentation de la consommation de cannabis rapportée au cours des 12 mois précédant l'enquête à Montréal. Cette prévalence demeure toujours supérieure à celle du reste du Québec en 2022. Comme décrite ailleurs au Canada, la consommation de cannabis est plus élevée dans les populations urbaines que dans les populations rurales (Rotermann, 2015).

L'augmentation de la consommation de cannabis se reflète autant chez les hommes que chez les femmes de la région. Elle est observée au sein des Montréalais âgés de 35 ans et plus avec une tendance à la hausse aussi chez les 25-34 ans. La consommation de cannabis est restée stable chez les Montréalais arrivés depuis moins de 5 ans au pays, des ménages à faible revenu ainsi que chez les étudiants et personnes sans emploi.

Étant donné que la consommation de cannabis a tendance à être plus élevée après la légalisation de la substance (Melchior et coll. 2019, Firth et coll. 2020), l'augmentation de la consommation chez les jeunes était une préoccupation courante à la veille de la légalisation. Or, depuis 2018, aucune augmentation de la consommation de cannabis n'a été observée chez les 15-17 ans et les 18-24 ans de Montréal. À l'échelle du Québec, on observe même une diminution de la proportion des consommateurs chez les 15-17 ans depuis 2018.

Compte tenu du resserrement de la Loi encadrant le cannabis au Québec (hausse de l'âge légal à 21 ans) à partir du 1er janvier 2020, il était important de suivre l'évolution de la consommation au sein des 18-20 ans. Or, malgré la modification à la Loi, la consommation de cannabis dans ce groupe d'âge est demeurée stable entre 2018 et 2022.

Plus d'un Montréalais sur deux croit qu'il est socialement acceptable de consommer occasionnellement du cannabis, une proportion plus élevée qu'avant la légalisation du cannabis. Cette situation est similaire pour le reste du Québec. Inversement, l'acceptabilité sociale de l'usage de l'alcool et du tabac a diminué pendant la même période.

Les normes sociales évoluent dans le temps et le nouveau statut légal du cannabis influence l'acceptabilité sociale de son usage, mais aussi les croyances quant à ses effets.

De grandes préoccupations avaient été exprimées quant aux risques de banaliser la consommation de cannabis en légalisant la substance. Cependant, les données sur l'évolution de la perception des risques pour la santé liés à la consommation occasionnelle de cannabis démontrent le contraire. Entre 2018 et 2022, la proportion des Montréalais considérant qu'il n'existe aucun risque pour la santé de consommer du cannabis à l'occasion a diminué. À l'inverse, une hausse de la proportion des Montréalais estimant que l'usage occasionnel de cannabis est associé à un risque minime est constatée.

La perception du risque est influencée en partie par l'exposition aux messages de sensibilisation et de prévention. Bien que l'exposition à des messages de sensibilisation soit plus faible à Montréal que dans le reste du Québec, la majorité des Montréalais de 15 ans et plus rapportent avoir vu ou entendu des messages de sensibilisation au sujet du cannabis (campagnes d'éducation ou des messages de santé ou de sécurité publique).

Les jeunes montréalais de 15 à 17 ans sont les plus nombreux en proportion à rapporter avoir été exposés à ces messages, suivis par les 18-20 ans et les 21-24 ans. Ces données démontrent que les efforts de sensibilisation ont rejoint les publics appropriés, car la grande majorité des jeunes montréalais ont été exposés aux messages de sensibilisation concernant le cannabis en 2022. Rappelons qu'en 2019, d'importants investissements du gouvernement du Québec consacrés à la prévention des dépendances ont permis de renforcer et d'intensifier le déploiement d'actions préventives par des organismes communautaires dans les milieux scolaires secondaires publics et privés, francophones et anglophones.

Pistes d'action

- ⇒ *Poursuivre les actions préventives par les organismes communautaires ciblant les jeunes du secondaire et renforcer les efforts visant les jeunes adultes de 18 à 24 ans.*
- ⇒ *Mettre en œuvre des stratégies de communication novatrices et adaptées aux différents publics cibles (jeunes 12-17 ans, jeunes adultes, etc.) en collaboration avec des partenaires et parties prenantes de la communauté montréalaise.*

Vers des pratiques de consommation moins risquées à Montréal

L'usage du cannabis a des effets qui varient selon la personne, le produit consommé (ex. : taux de THC) et les pratiques de consommation (Fischer et coll. 2017, Fischer et coll. 2022), dont la fréquence et le mode.

Fréquence de consommation

Depuis 2018, aucun changement dans la fréquence de consommation n'est constaté à Montréal. En 2022, la majorité des Montréalais qui font usage de cannabis ont une consommation peu fréquente, c'est-à-dire que deux tiers consomment occasionnellement ou moins d'un jour par mois. Quant aux consommateurs réguliers et quotidiens de la région, aucun changement n'est observé depuis la légalisation du cannabis. Ces données sont encourageantes, car l'usage fréquent est fortement associé à de multiples effets néfastes pour la santé (Fischer 2022).

Mode de consommation

Depuis la légalisation du cannabis, les Montréalais qui font usage de cannabis ont diversifié leurs modes de consommation. En effet, on constate une augmentation de la proportion des consommateurs ayant répondu faire usage de plusieurs modes de consommation alors que l'usage d'un seul mode est en diminution dans la population montréalaise.

La proportion des personnes ayant répondu fumer du cannabis a diminué, alors que le recours à d'autres modes de consommation (ingestion de gouttes orales, boissons et capsules) semble avoir augmenté en 2022 par rapport à 2018 et 2019. Ce changement de modes de consommation s'explique en partie par la diversification des produits offerts sur le marché légal depuis 2018.

Bien que le vapotage demeure une pratique moins répandue que l'inhalation de cannabis (fumer) au sein des consommateurs montréalais, ce mode de consommation gagne certainement en popularité chez les jeunes consommateurs montréalais âgés de 15 à 17 ans.

La multiplication des modes de consommation nécessite d'adapter les messages préventifs. Chaque mode comporte des risques distincts qui doivent être connus et pris en compte par les personnes qui consomment. Il importe de suivre les patrons de consommation dans le temps et ainsi pouvoir, entre autres, apprécier l'adhérence aux recommandations d'usage de cannabis à moindre risque.

Consommation avant et pendant le travail et les études

L'usage du cannabis peut affecter les capacités cognitives (jugement, attention, mémoire, etc.) d'une personne ayant consommé et ainsi avoir des répercussions sur ses activités quotidiennes (ex. travail et études). À Montréal en 2022, la grande majorité des consommateurs ne font pas usage de cannabis avant et pendant leurs heures de travail. Ces données sont encourageantes et pourront rassurer les milieux de travail et d'enseignement ayant exprimé certaines préoccupations à la veille de la légalisation du cannabis.

Combinaison du cannabis avec l'alcool et le tabac

La consommation de cannabis combinée avec d'autres substances telles que l'alcool et le tabac/nicotine comporte des risques pour la santé de l'utilisateur (ex. effets du cannabis intensifiés, lorsque consommé avec de l'alcool). À Montréal, l'ampleur de ces pratiques de consommation plus à risque a diminué tant pour l'alcool que pour le tabac/nicotine.

Conduite automobile sous influence

À Montréal, on observe une baisse de la conduite sous l'influence de cannabis dans les 2 heures après consommation. Dans le même sens, la proportion de Montréalais ayant répondu avoir pris place dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé moins de 2 heures précédant la conduite a diminué.

Pistes d'action

- ⇒ Adapter les messages préventifs pour informer et sensibiliser à l'égard des risques liés aux différents modes de consommation
- ⇒ Poursuivre la diffusion des recommandations d'usage de cannabis à moindre risque en adaptant le format aux différents publics cibles (ex. jeunes adultes consommateurs versus personnes âgées)
- ⇒ Favoriser la recherche pour mieux décrire les différents contextes de consommation selon les modes de consommation afin d'orienter les interventions préventives.

Transfert du marché illégal au marché légal à Montréal

En ce qui a trait au transfert des consommateurs du marché illégal vers le marché légal à Montréal, il y a eu une hausse de l'approvisionnement auprès de la SQDC tout comme des détaillants légaux des autres provinces.

Une baisse significative de l'approvisionnement auprès de son entourage (famille, ami.e, connaissance) est observée au sein des Montréalais âgés de plus de 21 ans. Cependant, on ne constate aucune différence significative pour ce mode d'approvisionnement chez les Montréalais âgés de 15 à 20 ans, le groupe d'âge n'ayant pas accès aux produits de la SQDC en raison de l'âge légal au Québec. En effet, si l'établissement d'un âge minimum légal empêche les jeunes de se procurer du cannabis auprès de détaillants légaux, ils peuvent tout de même en obtenir par d'autres moyens (Sikorski et coll., 2021).

Quant à la proportion de consommateurs qui se sont procurés du cannabis auprès d'un fournisseur illégal, elle a diminué depuis 2018.

Les produits vendus à la SQDC ou par un détaillant légal ont une teneur en THC vérifiée et inscrite sur l'emballage. À Montréal, la proportion des usagers ignorant la teneur en THC du cannabis consommé a baissé entre 2019 et 2022. Cette baisse va de pair avec le transfert des usagers de cannabis du marché illégal au marché légal.

Conclusion

Depuis la légalisation du cannabis en 2018, les cadres législatifs fédéral et provincial qui encadrent strictement la substance jouent un rôle déterminant dans le juste équilibre entre les deux pôles que sont la prohibition et la commercialisation non réglementée, tous les deux associés à des effets indésirables.

Au Québec, la mise en place d'un modèle de vente entièrement public, non axé sur le libre marché, mais permettant de respecter les objectifs de santé publique, est un pilier de l'encadrement strict de la substance dans la province. Le modèle québécois impose de nombreuses restrictions notamment en matière de publicité et de commercialisation incluant l'interdiction d'affichage promotionnel visible de l'extérieur des points de vente de la SQDC (Benoit M, 2023). À l'inverse des autres provinces, le système de distribution québécois limite la concentration de points de vente dans certaines artères ou certains quartiers. Ce modèle d'encadrement strict semble contribuer à la prévalence de consommation de cannabis plus faible au Québec par rapport aux autres provinces (Fischer et coll. 2023).

Bien que la situation au regard de la consommation de cannabis chez les jeunes semble stable à Montréal, il est essentiel de poursuivre les activités de prévention et de promotion de la santé au sein de cette population. Miser sur le développement des compétences personnelles et sociales des élèves du secondaire est prioritaire pour la Direction régionale de santé publique. Depuis septembre 2021, grâce aux financements provenant du Fond de recherche et de prévention en matière de cannabis, ces actions préventives ont été intensifiées. Outre l'objectif de retarder l'initiation, la diffusion de messages de sensibilisation incluant les recommandations d'usage de cannabis à moindre risque doit être renforcée auprès des consommateurs de cannabis de Montréal. Afin de les rejoindre, il faudra développer des stratégies de communication innovantes en collaboration avec les divers partenaires de la communauté montréalaise. En effet, un des rôles de la santé publique est de soutenir les personnes à faire des choix éclairés et à gérer leurs risques. À ces interventions s'ajoute la création d'environnements favorables à la santé incluant les milieux bienveillants et non stigmatisants envers les consommateurs de cannabis.

La Direction régionale de santé publique souhaite que ce nouveau portrait régional contribue à soutenir les efforts de toutes les personnes qui agissent en prévention et réduction des méfaits liés à la consommation de cannabis à Montréal.

Bibliographie

Benoit M. (2023) La régulation du cannabis au Canada : Études de cas. Bilan de la mise en œuvre de la légalisation du cannabis au Québec (2018-2022). Paris, OFDT, 58 p.

Firth CL. (2020) How high: Differences in the development of cannabis markets in two legalized states. *International Journal of Drug Policy*, vol. no 75. Récupéré sur : <http://doi:10.1016/j.drugpo.2019.102611>

Fischer, B et coll. (2017) Lower-Risk Cannabis Use Guidelines: A Comprehensive Update of Evidence and Recommendations, *American Journal of Public Health*, vol. no 8, pp. e1-e12.

Fischer, B et coll. (2022) Lower-Risk Cannabis Use Guidelines (LRCUG) for reducing health harms from non-medical cannabis use: A comprehensive evidence and recommendations update. *International Journal of Drug Policy*, vol. no 99. Récupéré sur: <https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2021.103381>

Fischer, B et coll. (2023) Outcomes associated with nonmedical cannabis legalization policy in Canada: taking stock at the 5-year mark. *CMAJ*. Vol. 193 (39): E1351-53. Récupéré sur : <https://doi.org/10.1503/cmaj.230808>

Melchior, M et coll. (2019) Does liberalisation of cannabis policy influence levels of use in adolescents and young adults? A systematic review and meta-analysis *BMJ Open*. Récupéré sur : <http://dx.doi.org/10.1136/bmjopen-2018-025880>

MSSS. (2021). Rapport de mise en œuvre 2018-2021 : Loi encadrant le cannabis. Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-236-03W.pdf>

Rotermann, M et coll. (2015). Prévalence et corrélats de la consommation de marijuana au Canada, 2012. Récupéré sur : <http://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2015004/article/14158-fra.htm>

Sikorski, C et coll. (2021). Cannabis Consumption, Purchasing and Sources among Young Canadians: The Cannabis Purchase and Consumption Tool (CPCT). *Subst. Use Misuse*. Vol. 56 (4): 449-457. Récupéré sur : <https://doi.org/10.1080/10826084.2021.1879142>

